



SERMON ONZIÈSME.*

I. COR. X. 13.

* Prononcé
à Charle-
ton le 10
de Mars
1665.

13. *Tentation ne vous a point saisis sinon humaine. Or Dieu est fidele, lequel ne permettra point, que vous soyez tentez outre ce que vous pouvez; mais il donnera avecque la tentation l'issue; en sorte que vous la puissiez soutenir.*



HERS FRÈRES;

Le dessein de la pieté Chrétienne est si grand, & les forces de la nature humaine sont si petites, qu'il semble que l'on ne peut sans trop de préiompion s'asseurer d'y reussir. Nous aspirons a la bienheureuse immortalité, que le Sauveur du monde nous promet dans son Evan- gile; & pour y parvenir il faut perseve- rer jusques a la fin de nôtre vie en la foy & dans le service de ce souverain Sei- gneur. Cela ne se peut sans combatre constamment, & vaincre heureusement

a a 4. tout

tout ce qui s'efforce de nous en détourner ; c'est a dire tous ces grands & puissans ennemis, le monde, le diable, nôtre propre chair, qui nous font vne guerre cruelle & continuelle ; où ils n'oublient rien de tout ce qui est capable de nous débaucher de la fidelité, que nous avons jurée a Iesus Christ. Ils nous y sollicitent par leurs appas, par les avantages qu'ils nous offrent, & par les sophismes qu'ils employent pour nous seduire ; & ont des legions de gens qui y travaillent sans cesse. Si cette voye ne leur succede, ils viennent a l'autre plus dangereuse & plus pressante, a la terreur des menaces, & a l'executiõ de tout ce qu'ils nous peuvent faire de mal ; nous affligeant en nos biens, nous privant de tous honneurs, & enfin nous attaquant mesme en la vie, jusques a l'ôter a ceux, qui n'ont pas voulu se rendre a leurs assauts. C'étoyent-là les combats, où le Seigneur appelloit les premiers fideles ; & où son Eglise a vesçu depuis, durant plusieurs siecles, & qui ne luy manquent jamais entierement, pendant qu'elle sejourne sur la terre. Si de l'autre côté vous jettez les yeux sur nôtre nature, qu'y-a-t-il de plus foible en

en toutes ses parties ? en son entendement, qui se laisse éblouir par les fausses apparences ? en sa volonté, qui change a tous momens ? en ses affections, que les moindres objects sont capables de troubler ? & qui étant vne fois troublées nous emportent violemment du côté, où elles panchent ? comme nous le voyons arriver tous les jours a ceux, a qui la crainte ou l'esperance, la convoitise, ou l'averfion font faire ou souffrir des choses, a quoy ils n'eussent jamais consenty sans le mouvement, que leur a donné la passion, dont ils étoient saisis ? Ayant donc s'il faut ainsi dire, a voguer sur vne mer exposée a tant de vents & d'orages, & dans vn si foible vaisseau ; qui de nous se peut asseurer de surgir enfin au port ? de n'estre point englouty en tant de flots, qui nous battent si rudement, ni eschoüé sur tant de bancs & d'écueils, qui nous menacent ? l'avouë, Chers Freres, qu'en effet si la conduite & l'issüé de ce combat, ou de cette navigation ne dependoit que de nous, il n'y auroit point de raison d'en esperer rien de bon. La partie seroit trop mal faite pour en attendre autre chose, qu'une défaite ou vn naufrage certain.

Aussi

Aussi voyez vous, que ceux, qui entreprennent ce grand dessein sur l'opinion de leurs forces, de leur franc-arbitre & du merite de leurs œuvres, sont eternellement dans le doute du succez. Je ne trouve pas étrange, que bâtissant sur des fondemens si foibles, si incertains & si changeans, ils n'osent s'asseurer de réussir. Je m'étonne plutôt qu'ils ne passent plus outre ; c'est a dire qu'ils ne s'asseurent tout a fait de jamais ne réussir. Car apres tant d'avertissemens que l'Ecriture nous donne de la vanité de nos forces, & de l'imperfection de nos justices pretenduës, & apres tant d'experiences, que nous en faisons tous les jours, il est difficile ou pour mieux dire impossible de rien esperer de ce côté-là. Mais Dieu soit benit, qui au lieu de ce sable mouvant, où il est impossible de rien bastir de ferme, nous a donné par sa grande misericorde vn rocher solide & inébranlable pour y fonder en toute seureté l'esperance de nôtre perseverance & de nôtre salut ; c'est a dire sa grace & non nôtre nature, la verité de ses promesses & non l'autorité de nôtre volonté, sa fidelité eternelle & immuable, & non nôtre lege-

re-

reté. Quelque grande que soit nôtre foiblesse, & quelque horrible que soit la force & la passion de nos ennemis, si Dieu daigne se mesler de nôtre conduite, certainement tout ira bien; puis qu'il est tout puissant soit pour nous soutenir, soit pour repousser ce qui nous attaque. Car il sçait bien accomplir sa vertu dans les choses les plus infirmes, & conserver son tresor dans les vaisseaux les plus fragiles. Puis donc que ce souverain Seigneur, dont la puissance & la misericorde sont également infinies, nous promet de nous assister & de nous gouverner luy mesme par son conseil; ne doutons point quelque sentiment que nous ayons de nôtre foiblesse, ou pour mieux dire de nôtre néant, que nous ne parvenions enfin a ce bien-heureux royaume celeste, qu'il nous a acquis au prix de sa mort & de sa croix. C'est là chers Freres, le seul assureé fondement de nôtre esperance & de nôtre consolation dans toutes les plus rudes tempestes de cette vie, que l'Apôtre met devant les yeux des fideles de Corinthe a qui il écrit. Car apres leur avoir remontré, que jusqu'icy la *temptation qui les avoit saisis, n'avoit été qu'humaine*, il

les

les assure en suite, que *Dieu est fidele ; & qu'il ne permettra point qu'ils soyent tentez outre ce qu'ils peuvent ; mais qu'il donnera l'issüe avecque la tentation , en sorte qu'ils la puissent soutenir.* A la verité apres le discours qu'il leur a tenu cy - devant , ils avoyent besoin de ce radoucissement. Car ces exemples de la severité de Dieu sur les pecheurs d'Israël , dont il les a entretenus depuis le commencement de ce chapitre, avecque l'avertissement, qu'il y ajoute par deux fois, que cela les regardoit, & que les aventures de ces anciens sont des figures des nôtres, tout cela dis-je les devoit avoir effrayez. C'est donc bien a propos que ce sage Apôtre apres ces tonnerres & ces foudres de la juste colere de Dieu contre les fautes des pecheurs impenitens, leur propose maintenant les douceurs de sa benignité envers les fideles. Il leur represente premiere-ment la grande bonté, dont il avoit usé envers eux depuis le commencement de leur conversion jusqu'a l'heure presente, qu'il leur écrivoit cette épître ; *Tentation* (leur dit-il) *ne vous a point saisis , sinon humaine.* Puis il les assure d'une pareille faveur pour l'avenir, s'ils étoient veri-

ta-

tablement ce qu'ils faisoient profession d'estre, fideles & bons Chrétiens. Or Dieu est fidele (dit-il) qui ne permettra point que vous soyez tentez outre ce que vous pouvez; mais avecque la tentation, il vous donnera aussi l'issue, en sorte que vous puissiez la soutenir. Ces deux points seront s'il plaist au Seigneur le sujet de nôtre action; Le premier de la douce & tendre maniere, dont Dieu jusques-là avoit traité ces fideles de Corinthe; & le second de la fasson pleine de sagesse & d'amour, dont il usera avec eux a l'avenir. Pour le premier de ces deux points, tous sont bien d'accord, que l'Apôtre par cette *tentation humaine*, dont il parle, entend vne tentation moderée, qui n'est pas excessive ni extraordinaire, mais attrempée d'equité & assez commune dans l'Eglise. Mais ils n'apportent pas tous vne mesme raison de la signification de ce mot *humaine*. Il y en a qui nous desployent icy toutes les especes des tentations, dont il est parlé dans l'Ecriture; Elle dit quelque fois, que Dieu tente les fideles; comme il fit Abraham luy commandant vne chose rude & difficile, afin qu'il découvrist par son obeïssance combien étoit admirable la foy & la

& la pieté de ce saint homme. Nous y lisons aussi fort souvent, que le Diable *tente* les hommes, quand il les solícite au mal; parce que ces assauts de l'ennemy font paroistre la disposition du cœur des hommes, s'ils sont fermes & à l'épreuve, ou non; bien que le dessein de Satan ne soit pas proprement de s'en éclaircir; ne cherchant qu'à les perdre, les faisant tomber dans le peché. Et Satan est le grand Maître & directeur de cette sorte de tentations, ne s'en faisant aucune, où il n'ayt part; d'où vient qu'il est simplement appellé le *Tentateur*. C'est encore par vne pareille raison que l'Écriture appelle *tentations* tous les efforts que font les hommes, par paroles, par exemples, par actions; pour nous détourner du pur service de Dieu & nous attirer au vice ou à l'erreur. Enfin S. Jaques dit aussi que *notre convoitise nous tente*; parce qu'elle nous pousse à faire le mal qu'elle desire; ce qui fait paroistre selon que l'on l'accomplit, ou que l'on luy résiste, qu'elle est au vray l'assiete & la disposition de l'esprit. Ces interpretes disent donc, que l'Apôtre entend icy par la *tentation humaine* cette dernière tentation, qui nous

est

est adressée par *les hommes*. Mais premierement il n'est pas croyable, que le Diable l'ennemy de l'Eglise, & qui rode nuit & jour a l'entour des troupeaux du Seigneur, & épie principalement les commencemens de leur Christianisme, se promettant dans cette tendresse de leur foy d'en venir plus aisement a bout, eust laissé les Corinthiens si long temps en repos durant ces premieres années qu'ils avoyent commencé de faire profession de l'Evangile. Puis après le Diable intervient toûjours en cette sorte de tentations, qu'ils appellent *humaines*, allumant dans les cœurs des hommes la haine & la fureur, qui les porte a travailler les fideles & a persecuter la pieté, si bien que je ne vois pas pourquoy l'Apôtre l'auroit appellée tentation humaine plutôt, que Diabolique. A quoy il faut ajouter qu'entre les tentations de cette sorte, il y en a de terribles, & que l'on ne peut mettre au rang des moderées; comme ont été par exemple les persecutions d'un Neron, d'un Decius, d'un Diocletien & d'autres, & comme sont aujourd'huy celles de l'Inquisition en divers lieux de l'Europe, où elle regne, exerçant
sur

sur les pauvres fideles , quand ils en peuvent découvrir , tout ce que l'enfer sauroit imaginer de plus cruel & de plus barbare. Bien que les Ministres de cét office sanglant & inhumain soyent des hommes , on ne pourroit pas dire néanmoins de ceux , qui passent par leurs mains , que la *tentation* qui les a saisis n'a été qu'*humaine*. l'estime donc beaucoup meilleure & plus raisonnable l'interprétation de ceux , qui disent que S. Paul par cette *tentation humaine* entend les épreuves & les afflictions , que la profession de l'Evangile de Iesus Christ avoit attirées sur eux ; & qu'il dit que cette *tentation* n'avoit encore été qu'*humaine* , c'est à dire legere & moderée , aisée a supporter , & non excessive ni accablante , comme furent depuis les tentations de l'Eglise dans les persecutions de Diocletien & de ses semblables. Car cette maniere de parler est familiere a l'Ecriture de nommer les choses grandes *des choses de Dieu* , & au contraire les petites & mediocres des choses *humaines* ; comme vous l'avez souvent entendu , sans qu'il soit besoin que je vous en raporte icy quelques exemples de ce grand nombre , qui s'en

treu-

treuve dans l'Ecriture. En effet l'Eglise de Corinthe ayant été fondée par S. Paul environ l'an du Seigneur quarante huitieme, nous ne lisons point que durant les trois années qui se passerent jusqu'au temps qu'il leur écrivit cette lettre, il se soit élevé aucune persecution contre le nom Chrétien ni là, ni ailleurs, dans la Grece. Neron environ quatorze ans apres fut le premier des Empereurs Romains, qui donna ses ordres expres de persecuter les Chrétiens, bien digne pour l'enormité de ses vices d'estre le premier des bourreaux de l'Eglise. Ce n'est pas pourtant, que la rage des Juifs, le tumulte des peuples, la haine & les passions des Gouverneurs & des autres Magistrats des villes & des Provinces ne fissent souffrir ça & là diverses choses aux fideles, comme vous en voyez des exemples dans les Actes des Apôtres; Mais cela n'étoit pas comparable aux persecutions qui se firent depuis par les ordonnances generales des Empereurs. L'Apôtre dit donc, que l'Eglise de Corinthe durant ces trois premieres années de son Christianisme, n'avoit été saisie, que d'une tentation humaine; c'est a dire qu'elle

le n'avoit pas eu beaucoup a souffrir, & que le mauvais traitement, que les Payés faisoient aux Chrétiens pour leur faire quitter l'Evangile, & les ramener dans leur idolatrie, avoit été mediocre & supportable. En effet il ne paroist point par les choses, que l'Apôtre dira cy apres dans ce chapitre de la tentation adressée aux Corinthiens pour les induire a la communion de l'idolatrie, qu'elle eust été violente; qu'elle les y eust obligez sous peine de la vie ou de l'exil ou de la perte de leurs biens, comme furent depuis ce temps-là les tentations des fideles sous les cruelles & tyranniques loix des persecuteurs. Il est clair que les Payens n'avoient fait autre chose pour les amener a ce peché, que de les convier seulement aux repas des viandes sacrificées aux idoles; où quelques vns par la seule crainte de leur déplaire s'étoient laschement laissez aller, aymant mieux se souiller en participant a cette ceremonie funeste, que d'offenser leurs concitoyens par vn simple refus; combien éloignez de la vertu de ceux, qui pressez par les infideles, d'offrir du parfum a leurs faux Dieux sous peine d'une mort
cruelle

cruelle toute presente & certaine choisirent de perdre la vie dans les plus douloureux tourmens, plustost que de jeter trois grains d'encens dans le feu allumé devant l'idole? Certainement la tentation des Corinthiens avoit donc été fort legere; puis que pour faire leur devoir, & se maintenir dans la pureté Chrétienne ils ne couroyent autre danger, que de choquer vn peu leurs voisins, & de perdre peut estre leur amitié ou en tout, ou en partie. L'Apôtre leur touche expressement ce point pour deux raisons a mon avis; La premiere pour leur ôter vn vain & faux pretexte de s'exemter de la punition des Israëlites, qu'il leur avoit representée cy devant, en alleguant que leur faute étoit beaucoup moindre & plus pardonnable, que la leur. Car les Israëlites commirent leur idolatrie volontairement, & de leur plein gré; sans qu'aucun les tentast, ou sollicitast a le faire; n'y ayant point d'idolâtres dans leur camp, dont l'exhortation, ou l'exemple les conviaist a se soüiller de leur crime. Mais pour les Corinthiens, il n'en étoit pas de mesme. Ils vivoient dans vne ville pleine de Payens; où non seu-

lement l'exemple , mais aussi la priere & l'invitation de leurs voisins, amis, & concitoyens les tentoit de ne pas refuser de se trouver dans leurs ceremonies profanes ; A quoy il faut encore ajouter la crainte de leur déplaire , d'aigrir leur esprit, & d'attirer a cette occasion leur haine & leurs mauvais offices , & possible mesme la persecution sur toute l'Eglise. L'Apôtre va donc au devant de cette pensée ; & leur avouant, qu'ils n'avoient pas peché sans estre tentez , répond ce qu'ils ne pouvoient nier , que graces a Dieu cette tentation-là n'avoit été qu'humaine , legere & moderée ; puis qu'au pis aller elle ne les exposoit qu'à la perte des bonnes graces de quelques hommes particuliers ; chose de si petite importance ; là où il s'agit du service de Dieu, qu'elle ne peut ni ne doit entrer a cet égard , en nulle consideration. Ainsi l'Apôtre les desarmant de cette fausse couleur leur montre , que leur faute est inexcusable ; & que si elle n'est tout a fait pareille a celle des idolatres d'Israël, du moins elle luy ressemble bien fort ; & les rend par consequent coupables comme eux, & dignes d'une semblable punition.

tion. Et par ce moyen il picqué leur conscience, & par la conviction de leur crime les dispose a vne serieuse repentance; puis qu'ils avoyent toutes les raisons du monde, de craindre, qu'ayant ainsi abusé de la faveur de Dieu, qui les avoit épargnez, ils ne tombassent par son juste jugement en des tentations bien plus rudes & plus pressantes, que celles, qui leur avoyent été adressées cy-devant. La seconde raison pourquoy l'Apôtre leur represente, que la tentation qui les avoit saisis, n'avoit été qu'humaine, est pour leur faire considerer la bonté & la douceur de Dieu dans cette conduite. Car ce qu'ils n'avoient pas été tentez plus fortement, ne venoit pas de la nature des choses ni de la disposition de Satan, ou des idolatres; mais de la seule dispensation de Dieu. Satan est toujors luy mesme, plein de rage contre la verité & la pieté, & qui ne respire que la perdition de ceux, qui en font profession; & l'humeur des idolatres n'est gueres moins cruelle, que la sienne; la superstition & l'impieté ne respirant d'ordinaire que la fureur, l'inhumanité & la barbarie a ceux qu'elle possede. Mais Dieu qui tient tou-

tes choses en sa main, retient quand il luy plaist les emportemens & les furies de Satan & de ses esclaves ; & les bride & les arreste malgré qu'ils en ayent, avec le frein secret & invisible de son admirable providence. C'étoit donc luy sans doute, qui avoit épargné les Corinthiens, empeschant que leurs Magistrats & leurs concitoyens ne les pouffassent pas plus violemment ; comme ils eussent fait selon toute apparence, si le Seigneur les eust laissez agir & suiivre en toute liberté les mouvemens de la passion qu'ils avoyent pour leur idolatrie. En quoy paroist la sagesse & la bonté de Dieu, & le soin particulier, qu'il a des siens. Car ce troupeau des fideles de Corinthe étant encore foible & tendre, comme n'ayant receu l'Evangile que depuis quatre ans seulement, le Seigneur ne voulut pas l'exposer aux grands & derniers combats ; Il ne permit pas, qu'il fust saisy d'autre tentation qu'humaine ; afin qu'a l'abry de cette paix il eust loisir de se former en Jesus Christ, de croistre & de se fortifier en luy ; & de se rendre capable de soutenir les plus violens efforts de l'ennemy ; a peu pres comme il en vse en la nature,

où

où ceux qui en décrivent l'histoire, nous racontent que sa providence tient la mer calme & sans orage par l'espace de quinze jours en faveur de certains petits oyseaux marins, que l'on appelle Alcions, afin qu'ils aient le temps & le moyen de faire leurs nids sur les rivages, & d'y pondre & d'y éclore leurs petits, & les y élever jusques a ce qu'ils puissent voler. Cette pensée de la grace que Dieu avoit faite aux Corinthiens de les épargner ainsi durant leurs premières années, les préparoit a l'esperance que l'Apôtre leur donne ensuite, qu'il leur continueroit encore ces soins a l'avenir. Car il sentoit bien, que ceux d'entr'eux, qui avoyent peché luy pourroyent dire qu'a la verité leur tentatiõ jusques là n'avoit été qu'humaine; Mais qu'ils n'étoient pas asseurez, que cela deust toujõurs durer; qu'il est donc de leur prudence de ménager les esprits des idolatres, de peur qu'irritez de leur refus, ils ne changent de batterie, & ne les poussent a l'idolatrie par la violence d'une persecution ouverte; Que si la crainte du present ne les obligeoit pas a la complaisance qu'ils ont eüe, celle de l'avenir ne leur permettoit

Plin. L.
10. c. 32.

pas d'agir autrement. Il va donc au devant de cette pensée; & y répond, que pour l'avenir, dont nulle prudence humaine ne peut certainement prévoir les evenemens, il le faut laisser a Dieu, & esperer qu'ayant commencé d'agir pour eux avecque tant de bonté, il n'en aura pas moins cy apres pour leur salut. Et pour faire plus d'impression sur eux, il ne leur commande pas simplement, de croire que cela pourra estre; Il leur affirme, qu'il sera tres-certainement; *Dieu est fidele* (dit-il) *qui ne permettra point que vous soyez tentez outre ce que vous pouvez; mais avecque la tentation, il donnera aussi l'issue, en sorte que vous la puissiez soutenir.* Je ne vous respons pas (dit-il) qu'il ne vous doive arriver cy apres des choses & des tentations plus rudes, que ce que vous avez éprouvé jusqu'à cette heure. Le particulier de l'avenir n'est connu que de Dieu seul; & il ne seroit peut estre pas mesme a propos ni pour sa gloire, ni pour vôtre honneur, que vous fussiez toujours ainsi épargnez. Mais ce que je vous puis bien asseurer avecque toute certitude, c'est que Dieu est fidele; constant & ferme en sa volonté & en ses promes-

mesmes, non moins qu'en sa nature ; S'il vous a aymez, comme sa conduite avecque vous ne vous en laisse pas douter; vous pouvez tenir pour certain qu'il vous aimera toujourns ; & que cette bonne volonté qu'il vous a si clairement témoigné en vous traitant comme il a fait, ne changera jamais. Les temps pourront changer ; & le dehors de la conduite du Seigneur pourra estre autre avecque vous, qu'il n'a été jusques icy, selon qu'il sera a propos pour sa gloire & pour vôtre bien. Mais sa foy, son amour, & le soin qu'il a promis a ses fideles, demeureront toujours mesmes, constamment & invariablement. C'est desja vne grande consolation d'avoir pour le conducteur de nôtre vie vn Dieu qui est fidele, qui n'est pas comme les grands du monde, qui changent souvent sans sujet d'humeur & de volonté, haïssant aujourd'huy ceux qu'ils aymoyent hier, abandonnât maintenant a la haine & a la fureur de leurs ennemis ceux qu'ils avoyent cy devant honorez de leur protection, qui ne tiennent leur parole qu'autant qu'elle s'accommode a leurs interests, ou pour mieux dire a leurs vaines imaginations, n'y

n'y treuvant rien de si sacré, qu'ils ne violent toutes les fois que l'humeur leur en prend, se figurant que la religion des traitez, des sermens, & des promesses n'est bonne, que pour les particuliers qui ne les peuvent enfreindre impunément, mais que pour eux, la mesme dignité, qui les met a couvert des peines, les éleve aussi au dessus des loix. Dieu dont la Majesté est infinie, n'en vse pas ainsi ; Le Ciel & la terre passeront ; mais sa foy demeure ferme éternellement. Il faut seulement prendre garde a qui il l'a donnée pour bien juger de sa fidelité. Il ne l'a pas donnée aux impies, ni aux hypocrites ; Au contraire la parole qu'il a donnée a ces gens-là, est de les perdre & de les détruire ; si bien que quand il le fait, en cela mesme il est constant & fidele. Mais quant a la parole, qui promet sa protection & la continuation de sa grace, il ne l'a promise qu'aux fideles ; c'est a dire a ceux, qui croient sincerement & veritablement en l'Evangile de son Fils Iesus Christ ; & qui ont au dedans la verité des choses dont ils font profession au dehors. C'est en cette qualité que l'Apôtre regarde icy ces Corinthiens a
qui

qui il parle ; presupposant qu'ils sont en effet ce qu'ils se disoyent estre , vrays fideles & Chrétiens sinceres. Et bien que la fidelité de Dieu qu'il leur met en avant le montre assez, puis qu'autrement elle ne serviroit de rien a leur consolation ; néantmoins cela paroist encore plus clairement par la suite, où il dit des choses d'eux , qui n'appartient qu'aux vrays Chrétiens. Car nous content de leur avoir representé, que Dieu est fidele , il leur explique plus particulièrement les grâces, que cet éloge du Seigneur comprend, ajoutant tout d'une suite , qu'il ne permettra point qu'ils soyent tentez outre ce qu'ils peuvent ; mais qu'avecque la tentation il donnera aussi l'issüe ; en sorte qu'ils la puissent soutenir. Il leur promet deux choses ; l'une que Dieu ne permettra point , qu'ils soyent tentez outre ce qu'ils peuvent ; L'autre qu'il leur donnera l'issüe en sorte qu'ils puissent tenir bon. Dans la premiere, il faut remarquer qu'il ne dit pas que Dieu ne les tentera point ; Car Dieu (dit S. Iaques) ne ^{127. i. 13.} tente personne ; comme aussi il ne peut estre tenté de maux ; mais il dit , que Dieu ne permettra point, que nous soyons tentez ; parce que s'il ne nous tente pas luy mesme,

il

il permet néanmoins que nous soyons tentez. Car comment le serions nous s'il ne le permettoit, luy qui est le souverain Seigneur, & Maistre du monde, & qui le gouverne avec vne sagesse & puissance infinie, qui penetre tout, & se melle par tout, si bien qu'il n'y arrive rien sans la disposition de sa sainte & raisonnable volonté ? Il voit la tentation ; il fait la pensée & le desir du Tentateur ; Il pourroit l'empescher avec vne seule parole de sa bouche, si c'étoit son bon plaisir. Il ne le fait pas ; Il laisse agir le méchant & le demon. C'est cette suspension de l'acte divin nécessaire pour empescher la tentation, que nous appellons *permission*. Mais ce n'est pas nuëment & simplement vne tolerance oisive, qui souffre ou ce qu'elle ne connoist pas ; ou ce qu'elle ne peut empescher. C'est vne action volontaire. Car Dieu ne permettroit pas que l'homme fust tenté s'il ne le vouloit permettre ; & comme toutes ses pensées sont pleines de bonté & de sagesse, il le veut permettre pour quelque bien, pour l'épreuve de la creature & pour sa correction, a son édification & a sa louange. Car Dieu étant le souverain bien, il n'est pas

pas possible qu'il souffre le souverain mal ; tel que seroit vne tentation, qui ne seruiroit ni ne pourroit servir a aucun vsage. C'est ainsi qu'il faut resoudre tous les passages de l'Ecriture, où la part que Dieu a dans la conduite, & dans la direction des crimes & des pechez des hommes est souvent exprimée avec des paroles fortes, & qui semblent dans le stile de nos langues, signifier que Dieu y trempe luy mesme. Mais il en est tout autrement ; l'Ecriture en ces lieux entendant selon le stile de la langue Hebraïque, non que Dieu face le mal ; Arriere de nos esprits vne pensée aussi impie & aussi execrable qu'est celle-là ; mais seulement que Dieu permet qu'il se face soit par les demons, ou par les hommes. C'est ce que l'Apôtre nous montre expressément, quand il dit icy, que *Dieu ne permettra pas* que nous soyons tentez. Mais il ne dit pas simplement, *qu'il ne permettra point que nous soyons tentez*. Comment s'accorderoit cela avec ce que l'Evangile nous predit par tout, que nous ferons tentez ? que nôtre chef l'a été le premier en toutes choses, comme nous sans peché ? que tous ceux qui veulent

vi-

LUC 17.1. vivre selon pieté en Iesus Christ souffriront persecution ? que tous ceux , qui le veulent suivre doivent se résoudre a charger sa croix ? qu'il ne se peut faire, qu'il n'arrive des scandales ? & avec ce que l'Apôtre écrit luy mesme dans cette épître , qu'il faut, qu'il y ayt des heresies

1. Cor. 11. 19. entre nous , afin que ceux qui sont de mise, soyent manifestez ? Mais il dit, que *Dieu ne permettra point, que nous soyons tentez outre ce que nous pouvons.* Il permet que nous soyons tentez, & souvent mesme rudement ; cela est necessaire pour sa gloire & pour nôtre édification & nôtre louange, comme vous le voyez dans l'histoire de Iob, de David, de Daniel, des saints Apôtres, & en celle de toute l'Eglise Chrétienne, depuis le commencement jusqu'a nous. Mais il ne permet pas, que *nous le soyons outre ce que nous pouvons,* au delà de nos forces ; & cela suffit a nôtre consolation. Mais comment dit-il, outre ce que *nous pouvons,* puis qu'a vray dire nous ne pouvons rien dans les combats de la pieté ? Chers Freres, j'avouë

2. Cor. 3.5. que nous n'y pouvons rien de nous mesmes, n'étant pas mesme suffisans de penser quelque chose comme de nous mesmes ;

me ; comme dit S. Paul ailleurs. Mais je soutiens que nous *pouvons tout en Christ*, Phil. 4. 13. qui nous fortifie, comme le mesme Apôtre dit ailleurs. Il parle donc icy de ce que nous pouvons en luy, & non en nous mesmes ; du pouvoir, que nous donne non nôtre nature, mais sa grace. Il entend qu'il mesurera la tentation aux forces, qu'il nous a données, si bien qu'il arrivera de deux choses l'une ; ou que la tentation n'excedera pas les forces, que nous avons desja receuës par la grace de son Christ ; ou que si elle les excède, il ajoutera a celles que nous avons ce qui nous est necessaire pour resister a l'assaut de l'ennemy. Et c'est avec cette distinction, qu'il faut accorder cette sentence de l'Apôtre avec ce qu'il dit ailleurs, qui y semble estre contraire, qu'il a été chargé 2. Cor. 1. 8. a outrance plus qu'il ne pouvoit porter. Car ou il parle en ce lieu-là se considerant simplement comme homme, pour dire que cette affliction où il se trouvoit surpassoit les forces d'une nature humaine ; ce que la suite semble confirmer, quand il ajoute qu'il en avoit été en extreme perplexité mesme de la vie, s'étant veu comme s'il eust desja receu en luy la sentence de mort ;

mort; ou bien il entend les forces, qu'il avoit au moment, que cette grand' tentation le saisit; incapables de resister a vn choc si violent, si Dieu ne les eust augmentées par les nouveaux degrez de sa grace, qu'il y ajoûta au besoin; selon ce qu'il dit incontinent apres sur le mesme sujet, que *Dieu qui ressuscite les morts, l'a ressuscité d'une si grand' mort.* Mais enfia l'Apôtre pour resoudre toute difficulté dit en second lieu a ces fideles, a qui il parle dans nôtre texte, que *Dieu avecque la tentation leur donnera aussi l'issuë en sorte qu'ils la puissent soutenir.* En disant, qu'avecque la tentation il donnera aussi l'issuë, ce mot *aussi*, qui lie la *tentation* avecque l'*issuë*, montre que l'une & l'autre vient de Dieu, & qu'elle nous arrive l'une & l'autre par son ordre; comme cela nous est clairement enseigné dans l'histoire de la tentation de Job; où l'ennemy ne pût cribler ce saint homme, ni l'attaquer soit en ses biens & en sa famille; soit en sa propre personne, qu'apres en avoir receu la permission de Dieu. Ce qui nous doit desja donner beaucoup de consolation, de penser que ce grand & pitoyable Seigneur, bien loin d'estre a-

veu-

veugle ou sourd a nos maux, comme l'impiété se l'imagine, voit & fait tout ce qui nous arrive avant mesme, qu'il nous arrive, & dispense le tout selon sa sagesse & son amour paternelle, jusqu'a nos moindres tentations, si bien qu'il ne tombe pas mesme vn de nos cheveux en terre sans qu'il l'ayt ordonné. Mais le comble de ses soins, & de nôtre bonheur est, qu'il ne nous envoie aucune tentation, dont il ne nous donne l'issuë; c'est a dire que comme il nous y fait entrer par sa permission; il nous en fait aussi sortir par sa grace. Car c'est ce que signifie le mot *d'issuë*; c'est estre délivré de l'embaras, où la tentation nous mettoit, c'est en sortir a son honneur; comme quand le Prophete dit *les issuës de la mort*, il entend tout de mesme estre délivré de la mort, échapper de ses liens, & se demesler & depestrer de ses cordeaux; comme il les appelle ailleurs. Et il dit, que ces *issuës de la mort* sont au Seigneur, c'est a dire qu'il n'appartient qu'a luy d'en tirer & d'en faire sortir les hommes. Il faut seulement remarquer, que Dieu ne fait pas toujourns sortir ses fideles de la tentation en vne mesme sorte. Quelquefois

Pf. 68. 21.

Pf. 116. 3.

cc il

il les en tire a l'heure mesme, qu'elle leur est livrée, leur donnant la force d'y resister & de la repousser, sans qu'elle puisse les porter a commettre aucun peché, & c'est ainsi qu'il en use ordinairement; soit en les conservant en vie purs & impollus, par quelque delivrance miraculeuse; & c'est ainsi qu'il donna l'issuë a S. Pierre de la tentation qui luy fut livrée par Herode, quand il le mit dans vne prison, d'où l'Ange du Seigneur le tira; soit quand il permet qu'ils souffrent glorieusement sans plier jusques aux derniers efforts du tentateur. Quelque fois il permet par vne rare & singuliere providence, qu'ils flechissent sous la tentation; mais qu'ils se reprennent par le secours de sa grace, & se remettent par vne vraye repentance dans l'état, d'où ils étoient décheus; Et c'est ainsi que le Seigneur avoit donné a ce mesme S. Pierre l'issuë de cette tentation qui l'avoit tellement surpris qu'elle luy fit renier son Maistre par trois fois. Ce que l'Apôtre ajoûte enfin, *en sorte que vous la puissiez soutenir*, n'est pas pour nous faire entendre, qu'il nous donne, non l'effet mesme de l'issuë, mais seulement le pouvoir

voir de sortir de la tentation si nous voulons, comme quelques vns l'entendent, n'ayant point de honte d'employer icy cette remarque qui est d'Origene, & qui depuis fut adoptée par Pelage & condamnée en luy par toute l'Eglise; comme vne heresie directement contraire a l'Ecriture. Car comment s'accorderoit cela avecque les paroles precedentes, que *Dieu donnera l'issuë? Donner*, ou comme porte l'original, *faire l'issuë*, est ce donner seulement le pouvoir d'en sortir, remettant a nôtre volonté d'en sortir ou d'y demeurer? N'est-ce pas en tirer vn fidele & l'en faire sortir en effet? Au conte de ces gens, Dieu fit l'issuë de la tentation a Demas, a Philete, a Hymenée, & enfin a tous les Apostats qui ont jamais renoncé a la pureté de la foy, & a la communion de l'Eglise. Car il est clair que s'ils eussent voulu, ils eussent résisté a la tentation; & que ce qu'ils y ont succombé n'a été que l'ouvrage de leur lasche volonté. Si donc ce que Dieu donne a ses fideles n'est autre chose comme l'entendent ces gens, que de pouvoir supporter la tentation si on veut; certainement ni Dieu ne leur donne rien, ni l'Apôtre

Grot.

Orig. l. 3:

περὶ
ἀρχαί

ne leur promet rien , qui ne leur soit commun avecque les plus perdus Apostats, qui ayent jamais été au monde. Or chacun voit combien il est absurd & ridicule de dire que les vrays fideles ne reçoivent aucun secours de Dieu dans leurs tentations , qu'il ne donne aussi a tous les deserteurs, & a tous les hypocrites, & que S. Paul pour consoler & encourager les fideles contre la tentation ne leur promette rien , qu'une chose qui n'a preservé de la perdition aucun de tant de malheureux a qui elle étoit commune avec eux. Disons donc que cette issue que Dieu donne, ou qu'il fait aux fideles est non le pouvoir nud & simple de sortir de la tentation , mais que c'en est une sortie & une issue réelle & véritable, que Dieu donne aux siens d'en sortir en effet , & non un pouvoir vague qui ne soit suivy d'aucun effet. Mais que veut donc dire l'Apôtre par ces paroles, *en sorte que vous puissiez soutenir la tentation ?* Certainement cela ne signifie autre chose , sinon *en sorte que vous la souteniez par le pouvoir que Dieu vous en donnera.* Avecque la tentation , dit-il, Dieu fera aussi issue ; Vous en sortirez aussi bien par l'effi-

l'efficace de sa grace, que vous y estes entrez par l'ordre infailible de sa providence ; si bien (ajoutez-il) *que vous pourrez la soutenir* ; c'est a dire si bien que quelque grande & terrible que fust la tentation au dessus de toutes vos forces, il se treuvera néantmoins par le secours de Dieu, que vous en aurez assez pour la soutenir, sans qu'elle vous accable, ou vous face perdre le salut, comme les apparences vous en menaçoient. Ce pouvoir n'est pas opposé au vouloir ; mais a la foiblesse & a l'impuissance qui est naturellement en nous ; & est ajouté, non pour en laisser l'effet & l'issuë en doute, mais au contraire pour nous en assurer, que la foiblesse que nous ressentons en nous, n'empeschera pas que nous ne sortions de la tentation, puis que de foibles & d'impuissans que nous sommes, Dieu par le secours de sa grace nous rendra forts & puissans. Car que Dieu donne aux siens le vouloir, & non le pouvoir seulement, & non seulement le pouvoir, mais aussi le faire ; l'Apôtre nous l'enseigne expressement ailleurs, quand il dit que *Dieu produit en nous avec efficace le* ^{Phil. 2.} *vouloir & le parfaire selon son bon plaisir.* Et ^{13.}

ailleurs encore écrivant aux Thessaloniens, il montre bien que le soin & l'œuvre de la fidélité de Dieu en ses enfans n'est pas de leur donner seulement vn pouvoir vain, inutile & sans effet, quand après avoir prié le Seigneur de sanctifier entierement les fideles, & de conserver leur esprit, leur ame & leur corps sans reproche jusques a la venue de Iesus Christ, il ajoûte, *Celuy qui vous appelle est fidele, qui aussi le fera.* Il est clair que cela ne se fait point sans la sanctification de la volonté; Puis que l'Apôtre dit, que *Dieu le fera*, il est donc manifeste, qu'il entend qu'il est de sa fidélité de donner a ceux qu'il appelle, non seulement le pouvoir, mais aussi le vouloir necessaire aux choses de la pieté. Il assure encore le mesme dans sa seconde épître, que le Seigneur étant *fidele les affermira & les gardera du malin*; d'où s'ensuit manifestement ce que nous avons conclu de l'autre passage. Et quand il dit a ces mesmes Corinthiens a qui il parle en ce lieu, que *Dieu les affermira jusques a la fin pour estre irreprehensibles en la journée de Iesus Christ*; en conscience entend-il, qu'il leur donnera seulement le pouvoir de

1. Thess. 5.
24.

2. Thess. 3.
3.

1. Cor. 1.
8.

de demeurer fermes sans le vouloir, & cela suffiroit-il, pour les rendre irreprehensibles au grand jour du Seigneur? Et pour n'en pas ajouter davantage, quand nôtre souverain sacrificateur en l'oraison, qu'il presenta au Pere avant que de s'offrir luy mesme pour nôtre salut, le prie pour ses Apôtres & pour tous ceux qui croiront en luy a leur parole, *qu'il les garde en son nom, & les sanctifie par sa verité, & les garde du mal*; veut-il dire, non qu'il nous garde du mal, & nous sanctifie en effet, mais qu'il nous donne seulement de pouvoir estre gardez & sanctifiez si bon nous semble? Mais qui ne voit que ce seroit tout ouvertement se jouer de ces divines paroles, que de les interpreter en vn sens aussi bizarre & aussi extravagant, qu'est celuy-là? Concluons donc que l'Apôtre pareillement dans le lieu, que nous expliquons, n'entend pas non plus que Dieu donne a ses fideles, le seul pouvoir vain & vuide & sans effet, de sortir de la tentation; mais vn pouvoir accompagné d'une volonté pleine & formée, & veritablement suivie de son effet. Voila chers Freres, ce que j'avois a vous dire pour l'explication

*Jean 17.
15.17.20.*

de ce texte. Maintenant pour m'acquies-
 ser de la promesse que je vous fis en ma
 dernière action, j'aurois à vous montrer
 contre vn Docteur de l'Eglise Romaine,
 dont je raportay les paroles, que le vray
 fidele peut sans presumption s'asseurer
 en la grace de Dieu de parvenir vn jour
 à la bien-heureuse vie, que l'Evangile
 nous promet dans les cieux. Mais je voy
 que suivant luy mesme la doctrine de S.
 Augustin, il ne nous accorde pas seule-
 ment, que le salut des élus est certain,
 assuré & infailible; mais qu'il le prou-
 ve mesme tres-bien par ce texte de l'A-
 pôtre; auquel il joint encore cet autre
 du huitiesme chapitre de l'Epître aux
 Romains, *Qui nous separera de la dilection*
de Christ, avec sa suite, & les paroles de
 nôtre Seigneur en S. Iean, *Nul ne ravira*
mes brebis de ma main. Cela étant, puis
 que nous montrasmes dans la dernière
 action, que les fideles peuvent & doi-
 vent s'asseurer d'estre enfans de Dieu &
 en sa grace; il n'y a plus de difficulté que
 de là ils ne puissent certainement con-
 clurre, que Dieu donc, comme l'Apôtre
 le promet icy à tous les vray fideles, ne
 permettra point qu'ils soyent tentez ou-
 tre

Rom. 8.

tre ce qu'ils peuvent porter, mais qu'avecque la tentation il leur donnera l'issue; c'est a dire comme ce Theologien nous l'accorde luy mesme, qu'il les conduira assurement a la vie eternelle, sans qu'ils en puissent déchoir entierement & finalement. Car quant a la distinction, qu'il fait des élus d'avecque les justes & les enfans de Dieu, accordant que ceux cy peuvent perir & estre damnez éternellement, mais non pas les élus; outre que cette distinction est terrible & fait horreur a l'entendre seulement; puis qu'elle n'a point de fondement dans l'Ecriture, & qu'elle y est mesme contraire, il n'est pas besoin de nous y arrester. Ce que je viens de rapporter de S. Jean, où la priere du Seigneur établit le salut des croyans avecque la mesme certitude, que celui des élus, nous montre clairement que les *élus*, les *croyans*, les *enfans de Dieu* & les *justes* sont assurement les mesmes personnes, a qui l'Ecriture donne tous ces noms differens, a cause des differentes graces que Dieu leur donne a tous en commün en son Fils Iesus Christ nostre Sauveur. Ainsi quicóque est vraiment & legitiment assure d'estre fi-
de-

dele & enfant de Dieu, est aussi certain par mesme moyen d'estre du nombre de ces élus, puis qu'il n'y a point de juste, de fidele, ny d'enfant de Dieu qui ne soit élu; selon la doctrine de S. Paul *que ceux, que Dieu a predestinez, il les a aussi appellez, & que ceux qu'il a appellez il les a aussi justifiez, & que ceux qu'il a justifiez, il les a aussi glorifiez, & selon ce qui est dit ailleurs que ceux qui croyent étoient ordonnez a la vie eternelle.* Embrassons donc cette sainte doctrine Freres bien ayez. Mais pour n'en pas abuser souvenons nous a qui c'est, que l'Apôtre promet cette garde & cette protection de Dieu, qui les fortifie contre toute tentation, & les conduit seurement a la vie celeste. Il ne la promet qu'aux vrais fideles. Que les hypocrites, les profanes & les mondains, & tous ceux enfin qui n'ont pas la vraye foy justifiante, efficace en charité & féconde en bonnes œuvres, ne se flattent point. Pendant qu'ils sont en cet état ils ne peuvent s'asseurer d'estre enfans de Dieu, ni d'avoir part en cette promesse. Et toute l'assurance qu'ils en prennent, n'est qu'une vaine présomption, qui n'a point de fondemēt en la parole de Dieu.

S'ils

Rom. 8.
29.Act. 13.
48.

S'ils veulent jouir d'une véritable & non trompeuse assurance, qu'ils sortent de la mauvaise voye, où la chair & le monde les a engagez ; Qu'ils se repentent de leurs vices ; Qu'ils croient tout de bon la vérité de l'Évangile ; Qu'ils conformēt toute leur vie a cette foy ; Qu'ils renoncent comme elle l'enseigne a l'impieté & aux convoitises mondaines ; & vivent désormais sobrement, justement, & religieusement. Alors ils pourront s'asseurer d'estre certainement du nombre de ces bien-heureux, que Dieu conduira infailiblement, dans la possession de son Royaume celeste, malgré toutes les tentations des hommes & des demons. Sinon qu'ils s'imaginent tant qu'il leur plaira au milieu de ce borbier d'une vie infame & vicieuse, où ils sont plongez, qu'ils sont des fideles de Iesus Christ, & des enfans de Dieu ; la vérité des choses mesmes montre clairement & invinciblement qu'ils se trompent, & qu'ils abusent les autres. Il ne faut donc pas s'étonner quand quelques vns de ces gens-là nous quittent ; leur cheute ne nous doit pas rendre la parole de l'Apôtre suspecte, puis qu'ils n'étoient pas du nombre de

de ceux a qui il promet la protection de Dieu. Et si leur hypocrisie nous les faisoit méconnoistre, ce triste événement nous a découvert, qu'ils n'étoient pas ce qu'ils paroissoient. l'avouë que ces exemples troublent les infirmes; Mais la parole de Dieu s'ils la croient, doit appaiser leur trouble, leur apprenant qu'il faut juger des personnes, par la foy & non de la foy par les personnes; & dire avec S. Jean, *Ils sont sortis d'entre nous; mais ils n'étoient pas d'entre nous. Car s'ils en eussent été, ils fussent demeurez avecque nous.* Quiconque en sort, n'en fut jamais, quelque lieu qu'il y ayt tenu, quelque qualité qu'il y ayt occupée. Personne n'en est vraiment, que celuy qui perseverer jusq' a la fin, comme dit vn des plus anciens Ecrivains du Christianisme. Pour vous dit-il, qui estes homme, vous ne connoissez que le dehors des personnes; Vous croyez ce que vous voyez vous ne voyez que jusques où vos yeux peuvent aller. Mais les yeux de Dieu sont haut élevez. L'homme voit la face; Dieu contemple le fond du cœur. C'est pourquoy il connoist bien ceux qui sont siens; & arrache ce que le Pere n'a point plan-

Jean 2.

19.

Tertull.
de Præf-
cript. c.3.

planté. Il porte son van en sa main pour nettoyer son aire. Que les pailles en sortent tant qu'elles voudront, le vent des tentations enlevant aisément la legereté de leur foy; la masse du froment de Dieu n'en demeurera que plus pure, pour entrer seule dans les greniers de son Seigneur. Il nous presente en suite, que quelques vns des disciples se retirerent d'avec Iesus Christ, sans que les autres, qui le croyoyent fermement la parole de vie, en fussent ébranlez, ayant perseveré jusqu'a la fin en sa compagnie; Que Phygelle & Hermogene, Phylete & Hyménée quitterent son Apôtre, & que celuy qui trahit Iesus, étoit du college mesme de ses Apôtres, & qu'apres ces exemples il ne faut pas s'étonner que quelques vns abandonnent ses Eglises. C'est ce que cet ancien écrivain disoit des Eglises Chrétiennes, il y a desja plus de quatorze cens ans. Ne treuvs pas étrange, Freres bien aimez, si dans ces derniers siècles, nous voyons aussi dans nos troupeaux des changemens & des legeretez semblables. Bien-heureux sera celuy qui sans donner & sans prendre de scandale perseverera jusques au bout. Si nous sommes

vraye-

vrayement fiens, l'Apôtre nous permet de nous asseurer, non sur nos merites, mais sur la fidelité de Dieu, qu'il ne permettra point, que nous soyons tentez outre ce que nous pouvons, mais qu'avecque la tentation il nous donnera aussi l'issuë, en sorte que nous la puissions soutenir a sa gloire & a nôtre salut. AMEN.

SER-